



Au Puy-en-Velay, le 7 octobre 2020

Madame, Monsieur,
Chers Compatriotes, Chers Amis,

Il y a quelques semaines est apparu en vente sur un site marchand via internet, un chapiteau roman provenant d'un édifice détruit de Haute-Loire. Immédiatement Madame Maud Leyoudec, conservatrice, et M. Emmanuel Magne, du Musée Crozatier, ont contacté le vendeur, lui ont rendu visite et ont constaté le réel intérêt dudit chapiteau. Les spécialistes consultés : Madame Laurence Cabrero-Ravel (Université de Pau et des pays de l'Adour, spécialiste du chapiteau roman), et Monsieur Pierre-Yves Le Pogam (conservateur au département des sculptures, Musée du Louvre), ont confirmé leur première appréciation en mettant en évidence la qualité et la rareté de ce type de chapiteau.



« Le chapiteau conservé chez un particulier [...] est orné de mufles encadrés de figures animalières, voire monstrueuses. Celles-ci sont adossées, deux à deux, sur chaque face, leur tête pointant aux angles. Ce chapiteau, unique en Velay, pourrait provenir d'une institution importante » (Laurence Cabrero-Ravel).

Actuellement plusieurs acquisitions et restaurations étant en cours, le Musée ne dispose pas de la somme nécessaire. C'est pourquoi nos associations, la Société des Amis du Musée Crozatier et la Société académique du Puy et de la Haute-Loire ont proposé de participer financièrement et de solliciter nos compatriotes pour parvenir à réunir ensemble la somme nécessaire à l'achat et à la restauration dudit chapiteau, appelé à devenir une pièce importante des collections lapidaires du Musée.

Dans un premier temps, il a fallu négocier avec le vendeur une remise significative sur le prix demandé initialement et obtenir qu'il nous en réserve l'exclusivité... Nous sommes finalement parvenus à un prix plus raisonnable et conforme au marché, soit 12 000 € comprenant l'achat et la restauration. Pour ce faire, nos deux associations se sont engagées par convention en accord avec le Musée. Afin de compléter l'enveloppe nécessaire, et sachant pouvoir compter sur votre intérêt pour le patrimoine de la Haute-Loire, nous vous proposons de participer à cette opération par un don, lequel, grâce à la reconnaissance d'utilité publique de la Société académique, générera un reçu fiscal permettant d'obtenir un crédit d'impôt de 66 % du montant du don (art. 200, Code général des impôts).

**PROLONGATION
JUSQU'À FIN DÉCEMBRE**

Tournez svp

Bulletin de souscription

à imprimer recto-verso et à renvoyer accompagné du chèque correspondant rédigé à l'ordre de :
Société académique - souscription chapiteau et adressé à : **Société académique du Puy et de la Haute-Loire**
Musée Crozatier - 2, rue Antoine Martin - 43000 Le Puy-en-Velay, si possible avant le 15 novembre 2020

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse internet :

souhaite participer à la souscription pour l'achat du chapiteau roman du Crouzet, pour un montant de : €
ci-joint chèque bancaire du même montant.

Tournez svp

En fin d'opération les souscripteurs recevront un exemplaire de la comptabilité dédiée et certifiée. Dans le cas où le montant de la collecte serait supérieur à la somme nécessaire, il leur est proposé soit de leur restituer partie de leur don au prorata de la part non utilisée dans le cadre de l'achat et de la restauration du chapiteau, soit de constituer avec leur accord une réserve de trésorerie disponible afin de participer ultérieurement à toute acquisition ou travaux de restauration projetés par la conservatrice et l'équipe du Musée, jusqu'à épuisement des fonds.

Les donateurs bénéficieront également d'une invitation à une présentation privée de l'œuvre, une fois celle-ci restaurée et mise en valeur. Nos bienfaiteurs d'un montant supérieur à 40 € pourront disposer gracieusement d'un exemplaire de l'étude consacrée à l'œuvre, lorsqu'elle sera publiée au sein d'une prochaine livraison du *Bulletin historique de la Société académique*.

Comme à l'équipe du Musée Crozatier et aux spécialistes consultés, il nous est apparu essentiel de ne pas laisser ce chapiteau exceptionnel partir sous d'autres cieux. Plusieurs expériences identiques nous ont appris que nos compatriotes, attachés à leur histoire et à leur patrimoine, savent lorsqu'ils le peuvent, se montrer généreux...

Par avance nous vous en remercions.

Joëlle GARNIER
présidente de la Société
des Amis du Musée Crozatier

Bernard SANIAL
président de la Société académique
du Puy et de la Haute-Loire

**PROLONGATION
JUSQU'À FIN DÉCEMBRE**

Légendes des illustrations :

- ✓ Recto : le chapiteau du Crouzet *in situ* (2010)
- ✓ Verso : 3 clichés du chapiteau déposé (septembre 2020)



- ✓ souhaite recevoir le reçu fiscal correspondant : oui non
- ✓ souhaite participer à la présentation privée de l'œuvre : oui non
- ✓ souhaite recevoir l'exemplaire du *Bulletin historique*, dans lequel sera publié l'étude du chapiteau (pour les dons supérieurs à 40 €) : oui non
- ✓ dans le cas où la somme récoltée dépasserait le montant nécessaire, souhaitez-vous (rayer la mention inutile) :
- être remboursé au prorata de la dépense réelle,
 - abandonner l'excédent pour d'autres opérations destinées aux achats ou travaux au bénéfice du Musée Crozatier
- ✓ souhaite être tenu informé régulièrement des activités (rayer la mention inutile) :
- du Musée Crozatier
 - de la Société des Amis du Musée Crozatier
 - de la Société académique du Puy et de la Haute-Loire

Renseignements possibles : monsanber@wanadoo.fr